

Prise de parole et argumentation en espagnol

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Langue(s) d'enseignement : Espagnol
- > Période de l'année : Enseignement quatrième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Langues et cultures étrangères
- > Code ELP : 4V4EPARP

Contact(s)

- > Marie carmen Alquier
malquier@parisnanterre.fr

Présentation

Ce cours vise à poursuivre les objectifs du cours du semestre précédent à travers l'organisation de débats autour de thématiques diverses (sociétale, culturelle, politique, etc.) ancrées dans l'aire hispanique afin d'acquérir des stratégies pour communiquer, défendre un point de vue, argumenter et convaincre.

Évaluation

Contrôle continu:

-Au cours du semestre (coef 1): évaluation continue des exercices proposés au cours du semestre.

-En fin de semestre (coef 2): une présentation orale individuelle basée sur une thématique abordée dans le semestre.

Contrôle dérogatoire:

-une expression orale basée sur une des thématiques proposées au cours du semestre..

Pré-requis nécessaires

niveau B2 et B2 pour les étudiants non francophones